BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Destinataires :
- **T2BF**

Info-SERI n°371

24/11/2026

Informations concernant la campagne annuelle des Commissaires aux comptes

Dans le cadre de la campagne annuelle des Commissaires aux comptes, nous vous rappelons et nous vous remercions de bien vouloir suivre la procédure décrite ci-dessous.

- Les modalités d'envoi de la demande d'audit

  Votre demande d'audit doit être transmise par courrier postal ou en version scannée par email aux coordonnées suivantes :

  Adresse postale
  Banque de France
  DGSO – DIIF - SERI
  Section Administration des Référentiels
  S0B-2320
  39 rue Croix des Petits Champs
  75049 Paris Cedex 01

  Adresse électronique : referentiel-target@banque-france.fr

  La demande doit mentionner les informations suivantes :

  - Le BIC11 de votre établissement.
  - Les coordonnées exactes du cabinet d'audit concerné (adresse postale, courriel et nom du commissaire aux comptes).
  - Si la demande émane directement d'un cabinet d'audit, elle doit être accompagnée d'un courrier de l'établissement concerné certifiant l'autorisation à transmettre les informations demandées au cabinet d'audit.

- Les modalités de signature de la demande d'audit

  Nous attirons votre attention sur la signature de la demande d'audit et le courrier joint à la demande émanant directement du cabinet d'audit.

  - Le nom, prénom et la signature doivent être lisibles.
  - Le signataire est une personne habilitée à faire fonctionner les comptes de l'établissement ou habilitée à signer les formulaires Target (signataire de niveau 1 ou 2).

- Le signataire selon sa portée de pouvoir (se référer au formulaire d'accréditation Target de niveau 1 ou de niveau 2) signe seul ou conjointement avec un autre signataire de même niveau.

Tout demande ne respectant pas ces conditions ne pourra pas être traitée et entraînera un retard sur le délai de traitement.

Vous pouvez retrouver ces informations dans le Sharebox.